

RCS : DIJON Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00447 Numéro SIREN : 388 454 662 Nom ou dénomination : SOFIGATIS

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 6115

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIGATIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12			
Adresse de l'entreprise : 25A Rue Professeur Louis Neel 21600 LONGVIC		Durée de l'exercice précédent : 12			
Numéro SIRET* : 38845466200056		Exercice clos le : 31/12/2022			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA			
AC I - IMMOBILISE*	Frais d'établissement*	AB	AC		
	Frais de développement*	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	3 261	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO	7 750	
	Constructions	AP	AQ	58 986	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	38 571	
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV	72 139	
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	375	
	TOTAL (II)		BJ	BK	100 819
AC II - CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	43 889	
	Autres créances (3)	BZ	CA	150 690	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	23 293	
Disponibilités	CF	CG	238 578		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 068	
	TOTAL (III)	CJ	CK	459 518	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	1A	589 806	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'1 an :	CR
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		SAS SOFIGATIS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 76 500)			DA	76 500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	14 110	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)			DG	275 295	
	Report à nouveau			DH	554	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	39 765	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	7 687	
	TOTAL (I)			DL	413 912	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	30	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)			DV	39 601	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	12 677	
	Dettes fiscales et sociales			DY	35 671	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	87 328	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	588	
TOTAL (IV)			EC	175 895		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)		ED	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	589 806		
REVENUS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	175 895
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	30	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SAS SOFIGATIS						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF	
		FG	119 490	FH		FI	119 490
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	119 490	FK		FL	119 490
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	13 131
	Autres Produits (1) (11)					FQ	6
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	41 935
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	2 517
	Salaires et traitements *					FY	107 518
	Charges sociales (10)					FZ	41 714
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	1 582
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)					GE	7
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-62 646
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *	(III)				GH	8 998
	Perte supportée ou bénéfice transféré *	(IV)				GI	1 537
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	87 302
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	87 302
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	22
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	22
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	87 280
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	32 095

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 - SD 2023

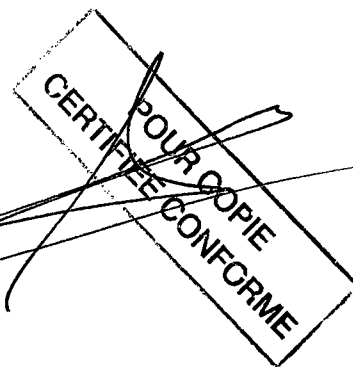
Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SOFIGATIS</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	3 406	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	1 281	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 687	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-4 687	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	-12 358	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	228 928	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	189 162	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	39 765	
RENVUIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	HQ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1H	3 406	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	1J		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	1K		
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	RC		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	13 131	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3		
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	REGULARISATIONS MALAKOFF+URSSAF	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
DOT AMORT DEROGATOIRE	1 281			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
REGULARISATIONS MALAKOFF+URSSAF	Charges antérieures	Produits antérieurs		
	3 406			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

SOFIGATIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 76 500 euros
Siège social : 25 A, Rue du Professeur Louis Neel
21600 LONGVIC
388 454 662 RCS DIJON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 12 JUIN 2023



DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 39 765,22 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	39 765,22 euros
+ Report à nouveau antérieur créditeur	<u>553,78 euros</u>

Montant total à affecter	40 319,00 euros
--------------------------	-----------------

Au compte des Autres réserves qui s'élève ainsi à 315 295,38 euros	40 000,00 euros
---	-----------------

Au compte Report à nouveau	319,00 euros
----------------------------	--------------

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 413 911,52 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Certifié conforme
Le Président

A large, stylized handwritten signature in black ink.



SOFIGATIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

25 A Rue Professeur Louis Neel

21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

/

SOFIGATIS

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

25 A Rue Professeur Louis Neel

21600 LONGVIC

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Associé Unique de la société SOFIGATIS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SOFIGATIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.



RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon, le 30 mai 2023

Le Commissaire aux Comptes

Exco Socodec

Signé électroniquement le 30/05/2023 par
Jeremy Meot

Jérémy Meot

Jérémy MEOT

BILAN ACTIF

ACTIF	Valeurs au 31/12/22			% de l'actif	Valeurs au 31/12/21	% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes			
Capital souscrit non appelé						
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	3 261	3 261				
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles				10		11
Terrains	7 750		7 750		7 750	
Constructions	108 757	58 986	49 771		51 136	
Installations tech., matériel et outillages industriels						
Autres immobilisations corporelles	38 824	38 571	253		470	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)				12		13
Participations	72 139		72 139		67 139	
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	375		375		375	
TOTAL (I)	231 107	100 819	130 288	22	126 870	24
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en-cours						
Matières premières et autres approvisionnements						
En-cours de production (biens et services)						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Créances				33		41
Créances Clients et Comptes rattachés (3)	43 889		43 889		19 803	
Autres créances (3)	150 690		150 690		199 628	
Capital souscrit - appelé non versé						
Valeurs mobilières de placement				4		2
Actions propres						
Autres titres	23 293		23 293		9 053	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	238 578		238 578	40	175 382	33
Charges constatées d'avance (3)	3 068		3 068	1	3 403	1
TOTAL (II)	459 518		459 518	78	407 269	76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	690 625	100 819	589 806	100	534 139	100
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						

BILAN PASSIF

PASSIF	Valeurs au 31/12/22	% du passif	Valeurs au 31/12/21	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 76 500)	76 500	13	76 500	14
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		49		35
Réserve légale	14 110		14 110	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	275 295		173 295	
Report à nouveau	554		379	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	39 765	7	102 175	19
SITUATION NETTE	406 224	69	366 459	69
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées	7 687	1	6 406	1
TOTAL (I)	413 912	70	372 865	70
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (I) Bis				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (II)				
DETTES (I)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30		4 384	1
Emprunts et dettes financières diverses (3)	39 601	7	24 429	5
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	12 677	2	8 886	2
Dettes fiscales et sociales	35 671	6	33 747	6
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes	87 328	15	89 828	17
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance	588			
TOTAL (III)	175 895	30	161 274	30
Écarts de conversion passif (IV)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	589 806	100	534 139	100
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	175 895		161 274	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	30		30	
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
<i>dont à l'exportation :</i>						
Production vendue (biens et services)	119 490	100	111 823	100	7 667	7
<i>dont à l'exportation :</i>						
Montant net du chiffre d'affaires	119 490	100	111 823	100	7 667	7
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	13 131	11	9 992	9	3 139	31
Autres produits	6		5		1	27
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	132 627	111	121 820	109	10 808	9
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	41 935	35	34 646	31	7 290	21
Impôts, taxes et versements assimilés	2 517	2	3 517	3	-1 000	-28
Salaires et traitements	107 518	90	124 487	111	-16 970	-14
Charges sociales	41 714	35	49 486	44	-7 772	-16
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amortissements	1 582	1	2 278	2	-696	-31
Sur immobilisations : dot. aux dépréciations						
Sur actif circulant : dot. aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges	7		6		2	26
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	195 274	163	214 420	192	-19 146	-9
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-62 646	-52	-92 601	-83	29 954	32
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée (III)	8 998	8	9 698	9	-700	-7
Perte ou bénéfice transféré (IV)	1 537	1	833	1	704	85
<i>(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs</i>						
<i>(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs</i>	3 406		52 893			

COMPTE DE RÉSULTAT (SUITE)

	Du 01/01/22 Au 31/12/22	% du CA	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% du CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mobilières et créances d'actif immo(3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	87 302	73	80 531	72	6 772	8
Reprises sur prov. et dépréciations, transf. charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de val.mob. de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	87 302	73	80 531	72	6 772	8
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	22		87		-65	-74
Différences négatives de change						
Charges sur cessions de valeurs mob. de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	22		87		-65	-74
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	87 280	73	80 443	72	6 837	8
RÉSULTAT COURANT avt impôts (I-II+III-IV+V-VI)	32 095	27	-3 292	-3	35 387	
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion			163		-163	-100
Sur opérations en capital			160 750	144	-160 750	-100
Reprises sur prov., dépréc., transferts de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)			160 913	144	-160 913	-100
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 406	3	52 956	47	-49 549	-94
Sur opérations en capital			16 633	15	-16 633	-100
Dot. amortissements, dépréc., provisions	1 281	1	1 281	1		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	4 687	4	70 870	63	-66 182	-93
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-4 687	-4	90 043	81	-94 731	-105
Participation des salariés aux résultats (IX)						
Impôt sur les bénéfices (X)	-12 358	-10	-15 424	-14	3 066	20
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	228 928	192	372 961	334	-144 034	-39
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	189 162	158	270 786	242	-81 624	-30
Bénéfice ou Perte	39 765	33	102 175	91	-62 410	-61

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 589 806,10 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 39 765,22 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le .

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

La SAS SOFIGATIS, société mère, a signé une convention d'intégration fiscale avec la SARL SEDNET depuis le 01/01/2011. Au 01/01/2017, la SCI 3 VAUBAN est rentrée dans le périmètre d'intégration fiscale.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015 ,N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

ANNEXE COMPTABLE

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	de 15 à 80 ans
- Agencement et aménagement des constructions	de 8 à 15 ans
- Installations techniques	de 5 à 10 ans
- Matériel de bureau	de 3 à 10 ans
- Mobilier	de 3 à 8 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Une analyse du niveau de résultat passé et du montant des capitaux propres est le 1er indicateur de perte de valeur. Cette analyse peut être complétée par une revue des perspectives de résultat sur un horizon de 1 à 3 ans. Sur cette base, en fonction de cette analyse, une provision est comptabilisée pour tenir compte d'une perte de valeur probable de la participation.

Au cours de l'exercice, la société a pris une participation à hauteur de 50% dans la société CANOUAN SP

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d'exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	3 261	
CORPORELLES	Terrains		7 750		
	Constructions	Sur sol propre	69 750		
		Sur sol d'autrui			
		Instal.géné., agencts & aménagts const.	39 007		
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencts & aménagts divers	29 052		
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & info., mobilier	9 772		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
		TOTAL III	155 331		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		67 139		5 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		375		
		TOTAL IV	67 514		5 000
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	226 107		5 000

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			3 261	
CORPORELLES	Terrains				7 750	
	Constructions	Sur sol propre			69 750	
		Sur sol d'autrui				
		Ins. gal. agen. amé. cons			39 007	
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Instal. géné., agencts, aménagts d.			29 052	
		Matériel de transport				
		Mat.bureau, info., mob.			9 772	
		Emballages récup. div.				
	Immos corporelles en cours					
Avances et acomptes						
		TOTAL III			155 331	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				72 139	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				375	
			TOTAL IV			72 514
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			231 107	

ANNEXE COMPTABLE

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		3 261			3 261
TOTAL		3 261			3 261
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	18 822	1 157		19 979
	Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.		38 799	208		39 007
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	28 582	217		28 799
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	9 772			9 772
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		95 975	1 582		97 557
TOTAL GENERAL		99 237	1 582		100 819

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Frais d'établissements							
Fonds commercial							
Autres immos incorporelles							
TOTAL							
Constr. immo. corpor.	Terrains						
	Sur sol propre			1 281			1 281
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales, agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers							
TOTAL				1 281			1 281
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL				1 281			1 281
Total général non ventilé		1 281			1 281		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE COMPTABLE

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
SEDNET - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 393982681	8 000	183 137	100,00	93 477
3 VAUBAN - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 824025787	10 000	8 161	99,00	8 530
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
ADENET - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 509784583	5 000	9 163	20,00	5 339
12 NEGOCE - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 847977436	3 000	79 829	40,00	-36
VICTOIRE - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 798967915	2 000		30,00	1 598
2C - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 48521345800014	1 000		10,00	5 365
CANOUAN SP - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 92024264	10 000		50,00	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

ANNEXE COMPTABLE

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c. détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avais donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1. Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
SEDNET - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 393982681	8 000	183 137	100,00	53 409	53 409			584 558	93 477	80 000
3 VAUBAN - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 824025787	10 000	8 161	99,00	9 900	9 900			42 704	8 530	
2. Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										
ADENET - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 509784583	5 000	9 163	20,00	1 000	1 000			33 335	5 339	
12 NEGOCE - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 847977436	3 000	79 829	40,00	1 200	1 200			287 719	-36	6 000
VICTOIRE - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 798967915	2 000		30,00	600	600			22 518	1 598	1 365
2C - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 48521345800014	1 000		10,00	10	10			20 216	5 365	7 633
CANOUAN SP - 25 Rue Louis Neel 21600 LONGVIC - 920242641	10 000		50,00	5 000	5 000					

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

Informations financières (5)										
Filiales et participations (1)	Capital (6)	Réserves et report a nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du c. détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

- (1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
 (2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
 (3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.
 (4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
 (5) Mentionner au pied du tableau la partie entre l'euro et les autres devises.
 (6) Dans la monnaie locale d'opération.
 (7) En euros lorsque l'entité hôte sera pour présenter ses comptes.
 (8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
 (9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
 (10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		375		375
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		43 889	43 889	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 358	1 358	
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)		147 694	147 694	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		1 638	1 638	
	Charges constatées d'avance		3 068	3 068	
TOTAUX			198 022	197 647	375
RENVIS	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2)	des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
Prêts & avances consentis aux associés (Pers. physiques)					

ANNEXE COMPTABLE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 068
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 068

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 400
Autres créances	
Disponibilités	157
TOTAL	2 557

ANNEXE COMPTABLE

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	9 000,00	8,50
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	9 000,00	8,50

ANNEXE COMPTABLE

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d' 1 an à l'origine	30	30		
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)		7 500	7 500		
Fournisseurs & comptes rattachés		12 677	12 677		
Personnel & comptes rattachés		10 621	10 621		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		15 106	15 106		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	546	546		
	Taxe sur la valeur ajoutée	7 983	7 983		
	Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes & assimilés		1 416	1 416		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		32 101	32 101		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		87 328	87 328		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		588	588		
TOTAUX		175 895	175 895		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	4 350			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE COMPTABLE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	588
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	588

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 148
Dettes fiscales et sociales	5 040
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 188



Modification au RCS

SOFIGATIS

388 454 662 - R.C.S DIJON

État	Référence	Numéro de liasse
En attente de paiement	MNPRY	H20006532628

Montant de la formalité	Mode de paiement
192,01€	carte bancaire

[Voir le détail](#)

Suivi de la formalité	
13 / 06 / 2023	En attente de paiement
13 / 06 / 2023	Sauvegardé